

TEXTE ACTION

Congrès académique – Arras, le 26 avril 2019

Situation générale

5 mois après le début du mouvement des Gilets Jaunes, la situation politique et sociale du pays reste extrêmement tendue. L'exécutif, certes affaibli, tente de museler les contestations en mettant en cause les libertés publiques, et entend cyniquement s'appuyer sur ses conclusions du « Grand Débat » pour justifier un nouveau train de mesures austéritaires : il s'agit encore et toujours de réduire les dépenses publiques (conformément aux objectifs du projet de réforme de la Fonction Publique), cette fois au nom du « ras-le-bol fiscal », de justifier un « nouvel acte » de la décentralisation qui justifierait de nouveaux transferts de compétences au nom de « l'autonomie locale », et donc de réduire encore le périmètre de l'action publique, inégalités et injustices à la clé.

Il s'agirait donc d'aller encore plus loin et encore plus vite dans les contre-réformes guidées par les institutions européennes et la classe dominante ; d'ailleurs, aucune remise en cause de la suppression de l'ISF n'est envisagée.

Fonction publique, Éducation

Les mobilisations des 30 mars et 4 avril notamment ont permis de mettre en lumière les régressions portées par le **projet de loi École de la Confiance**, et la contestation très large qu'il suscite désormais. Fait nouveau, le ministre n'échappe plus à l'impopularité du gouvernement, et veut laisser croire qu'il pourrait revoir sa copie lors du passage de son texte au Sénat. Le Snes a commencé à produire un matériel spécifique pour informer sur les dangers pour le 2d degré, il doit continuer.

Dans les lycées, les enquêtes du SNES démontrent désormais que la réforme Blanquer ne remet absolument pas en cause les inégalités sociales de parcours scolaires et les hiérarchies entre ces parcours. Ce que le ministère a bien du mal à contester.

Quant au **projet de Loi de « transformation de l'Action Publique »**, les principales dispositions doivent également être davantage diffusées, et leurs conséquences concrètes dévoilées à la profession : remise en cause des CAP, fusion des CT/Chsct, développement de la contractualisation et de la précarisation, remise en cause de la conception statutaire du fonctionnaire-citoyen héritée de la libération et des lois Le Pors, accompagnement des 120 000 suppressions de postes promises par le Président de la République à l'horizon 2022. Il ne s'agit pas d'une énième tentative de réforme du statut, mais d'une volonté de tailler en pièce l'action publique.

Contre-réforme des retraites

Esprit liberticide et inégalitaire du projet de loi pour l'école, volonté d'ultra-libéraliser le service public dans le projet de loi de transformation de la FP, la volonté du gouvernement de détruire la protection sociale trouverait son apogée dans le projet de réforme du système de retraite : bouleversement systémique symbolisé par le démagogique « un euro cotisé ouvrira les mêmes droits à tous ».

Il s'agirait d'une transformation radicale du mode d'acquisition des droits à la retraite dans un système par points :

- réduisant mathématiquement le montant de toutes les pensions.
- incitant de fait les actifs à travailler toujours plus longtemps sans avoir besoin de remettre en cause l'âge légal de départ.
- ouvrant grand la porte aux organismes privés de retraite supplémentaire (assurances et fonds de pension).

Le SNES, avec la FSU, doit désormais porter ces analyses et ses revendications auprès de la profession, en montrant le lien entre le projet Fonction Publique et le projet « retraites ».

Action

D'ores-et-déjà, un plan d'actions est posé jusque juin : manifestations du 1^{er} mai, grève unitaire Fonction Publique du 9 mai, dont la réussite conditionne la manifestation nationale à Paris du 18 mai. Une mobilisation nationale est également prévue le 15 mai en faveur des AESH.

Dans l'optique d'une grève de la surveillance du premier jour des examens (17 et 27 juin), le Snes doit indiquer clairement aux collègues ce qu'ils/elles pourraient faire dans leurs établissements pour maintenir une dynamique entre les actions nationales et jusqu'à une grève des examens mise en perspective. Au soir du 9 mai et 18 mai, le SNES-FSU doit envisager de nouvelles journées d'actions pour attendre le 17 juin.

Dans la situation actuelle le Snes encourage les personnels à des actes de sursaut citoyen en informant bien sur les risques encourus : 20 sur 20 ou notes « de confiance », refus absolu d'être PP, refus d'animer des séances d'orientation, grève de la surveillance du bac et du DNB et ce, jusqu'au retrait des contre-réformes en cours, afin d'organiser de véritables états-généraux de l'Éducation.

L'ampleur des menaces, confirmée par les annonces présidentielles, justifie la participation du Snes à toutes les mobilisations qui mettent en avant la défense des services publics, la justice fiscale (revendiquée clairement par les Gilets Jaunes), et qui s'opposent aux attaques contre les salariés et les agents, visant à les faire travailler plus et plus longtemps.